



COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTION GÉNÉRALE
PERSONNEL ET ADMINISTRATION
Comité paritaire des actions sociales
SECRETARIAT DU COPAS

COPAS (09) RWE /DS/D-
Dossier : PER.25.5.40.35.1
Suivi par D. Sartor tél;93017 — 52249

COMPTE RENDU DE LA 217 EME REUNION DU COMITE PARITAIRE DES ACTIONS SOCIALES (COPAS)

Tenue à Bruxelles le 2 juin 2009

La **PRESIDENTE**, ouvre la séance à 9h45

I. L'ORDRE DU JOUR est approuvé

II. LE COMPTE RENDU DE LA 216^{ème} REUNION a été adopté par procédure écrite le 15 mai 2009.

III. SUIVI

- **Accueil des enfants handicapés dans les crèches**

Mme Iacobelli demande d'organiser la visite des crèches.

La Présidente demande au Secrétariat d'écrire une note à l'OIB afin d'organiser cette visite.

- **Utilisation des crédits "ex-économat"**

Mme Arosuo (OIB) confirme que tout est bien prévu en ce qui concerne le matériel et la formation des puéricultrices pour enfants handicapés dans nos crèches. L'OIB attend le transfert financier prévu.

La Présidente indique qu'elle est en attente des instructions pour la ligne budgétaire de l'ADMIN C1.

- **Terrain multisports à Overijse (et suivi de l'Avis 02/2008 – développement du C.I.E.)**

M. Blanc informe que le CLP a effectué une visite avec l'architecte de l'OIB et une société spécialisée afin d'examiner les possibilités pour la réfection du terrain de football. **Mme Arosuo** confirme que les fonds "ex-économat" sont disponibles pour ce projet.

La Présidente indique qu'en ce qui concerne le grand projet de rénovation et la revalorisation du C.I.E., une note (n. 10453 du 05.05.09) a été envoyée à M. Zupko, Directeur de l'OIB en lui demandant de tenir le COPAS informé de la suite donnée à ce dossier.

- **Salles Bien-Etre (polyvalentes) VM2**

La Présidente informe qu'elle a organisé une visite sur place au VM2 en présence de M. Adurno, M. Edwards, Mme Sartor ainsi que de M. Mouligneau et Mme Wilfart, Architecte de l'O.I.B.

- **Besoins des Anciens fonctionnaires VM2**

Une note (n. 10635 du 06.05.09) a été adressée à M. Zupko, lui demandant d'effectuer les travaux.

M. Blanc remercie la Présidente d'avoir envoyé les notes n. 10696 concernant l'accès du personnel aux infrastructures sociales des autres Institutions et n.10643 du 06.05.09 concernant les nouveaux besoins sociaux à la Commission à Mme Souka, Directeur Général de l'ADMIN.

IV. CERCLES DE LOISIRS: Subventions 2009

La Présidente indique que dans le cadre de la politique sociale de la Commission il est prévu de soutenir les initiatives de nature à promouvoir les relations sociales entre les agents des diverses nationalités et l'intégration des agents et de leurs familles.

Elle rappelle au Comité qu'une enquête est en cours suite à certains problèmes de gestion interne concernant deux cercles de loisirs, à la demande du Directeur Général de l'Administration. Ceci doit être clarifié avant d'octroyer les subventions. Toutefois, elle invite à présenter la répartition des subventions pour les autres cercles non concernés.

M. Edwards précise que le budget annuel s'élève à 50.000€ pour tous les cercles.

Mis à part le problème survenu, à cause d'un conflit interne, dans le Cercle de plongée et le cercle équestre, la politique d'attribution de subventions n'a pas posé de problèmes pour les autres cercles. Les représentants des deux cercles en question ont été convoqués chez le Directeur de l'ADMIN C M. Moricca, afin de s'expliquer. Ces entretiens ont permis de résoudre les problèmes du Cercle de plongée, tandis que les problèmes du Cercle équestre sont en bonne voie d'être réglés, notamment suite au retrait de son président et du transfert des comptes au nouveau comité de direction.

Les critères d'agr ation et de subventions ont  t  r examin s et modifi s.

Une agr ation sera accord e dor navant pour une p riode d'un an, tacitement renouvelable. Ce qui permettra, le cas  ch ant,   l'Administration de retirer son agr ation d'office en cas d'irr gularit s graves.

Il sera  galement demand    chaque cercle de prouver qu'un effort a  t  fait afin d'attirer de nouveaux membres et que le multilinguisme est encourag .

Les comptes devront  tre plus transparents et plus faciles   examiner. La DG ADMIN pourra dor navant demander l'audit d'un cercle.

Mme Bosmans, Pr sidente des Cercles de Loisirs, r pond que le budget de 50.000 est distribu  par les soins du Groupement des Cercles de Loisirs, selon des crit res bien  tablis: cotisations des membres, nombre de membres, proportionnalit  au co t intrins que de l'activit , revenus et d penses du cercle, loyer  ventuel pay , niveau des r serves, la nature des d penses, transparence des comptes etc. On ne peut pas avantager un cercle par rapport aux autres. Elle signale que le Cercle de Couture a re u plus de subvention cette ann e-ci, pour remplacer la machine   coudre, us e.

Aux questions pos es par **M. Blanc** concernant les montants allou s :

- au cercle de musique, elle r pond qu'il va falloir acheter un nouveau piano   queue et en faire r parer un autre. Ce cercle a prouv  qu'il a un plan d' pargne dans ce but.
- aux randonn es p destres, elle r pond qu'en 2010 ce cercle f tera son 50^{ me} anniversaire. Que ce cercle a pr sent  un programme tr s  labor  avec plusieurs activit s europ ennes ainsi qu'un plan d' pargne.

Il demande  galement s'il existe un tableau avec la r partition des membres fonctionnaires et autres agents? **Mme Bosmans** r pond que cette r partition est connue pour chaque cercle, car c'est un des points du formulaire que chaque cercle doit compl ter.

M. Adurno constate que la gestion des cercles a toujours  t  difficile, il appartient aux Membres du COPAS d' tre le plus rigoureux possible dans leurs demandes de v rifications. Il souligne l'importance des Cercles de Loisirs quant   l'int gration du personnel.

Mme Iacobelli demande si les cercles rendent compte de leurs d penses chaque ann e. Elle constate que certains comptes sont bien fournis par rapport   d'autres. Elle mentionne le club de football et demande ce qui justifie de telles sommes. **Mme Bosmans** r pond que ce club doit louer les terrains et offrir des rafra chissements.

M. Edwards confirme qu'il participe aux r unions et que la r partition des budgets est faite de mani re tr s s rieuse. Les comptes sont examin s par des Commissaires au Comptes des Cercles et ensuite par le Groupement des Cercles de Loisirs ainsi que par lui-m me.

M. Foucault demande pourquoi le club de th  tre ne re oit pas de subventions? **Mme Bosmans** r pond qu'ils n'ont pas rentr  de demande au groupement des cercles.

Il comprend qu'il  tait excessif de demander aux cercles de se mettre en ASBL vu les d marches administratives que cela implique.

Etant donné qu'il s'agit principalement d'un problème d'assurance, il demande s'il serait possible que la Commission prenne en compte l'assurance de ses fonctionnaires qui sont en charge des Cercles de Loisirs.

Mme Bosmans explique les difficultés que rencontrent les cercles à se mettre en ASBL. Les fonctionnaires sont assurés 24h/24h. Mais en ce qui concerne les cercles il s'agit de la responsabilité civile.

Elle présente ensuite la demande du Cercle de Salsa d'obtenir l'agrément du COPAS . Après débat, le COPAS accorde son agrément au Cercle de Salsa.

M Adurno annonce son départ à la retraite au courant de ce mois. . Sous les applaudissements, les membres du COPAS le remercient pour son travail au service du bien-être du personnel de la Commission.

La Présidente constate l'accord des membres quant à l'octroi des subventions aux Cercles de Loisirs pour 2009.

Elle doit fournir un rapport au Directeur Général de l'Administration afin de débloquer les subventions. Pour 2010, l'Administration disposera de plus amples informations, plus détaillées, sur le fonctionnement des cercles.

Elle conclut en disant que les Cercles de Loisirs sont destinés à l'intégration du personnel et de leurs familles mais qu'ils doivent rester indépendants.

La Présidente clôture la réunion à 11h45